

Première partie A: compréhension de texte VRAI / FAUX

Après une lecture attentive du **texte 1** ci-dessous dites si les affirmations suivantes sont VRAIES ou FAUSSES. Cochez d'une croix la bonne case de la grille des réponses, comme dans l'exemple:

	VRAI	FAUX
0		X
1		

Selon le texte:

- 0) Mouammar Kadhafi, Al-Islam Kadhafi et Abdullah Al-Sanusi ont été arrêtés.
- 1) La CPI est une des cours pénales internationales les plus importantes du monde.
- 2) En moins d'un mois, les juges ont permis l'application du mandat d'arrêt contre les trois suspects.
- 3) Les juges de la CPI estiment que les mandats d'arrêt empêcheront que d'autres crimes de guerre soient commis en Libye.
- 4) Le Conseil National de Transition libyen et d'autres Etats ne veulent pas être impliqués dans l'arrestation des trois suspects.
- 5) Le procureur de la CPI continue à enquêter sur les crimes pendant les conflits en Libye.
- 6) William Pace pense que les suspects bénéficieront d'un procès équitable devant la CPI.
- 7) W. Pace croit que les suspects ont mis en place un système de justice équitable dans leur pays.
- 8) La Libye est une des six situations faisant l'objet d'une enquête de la CPI.
- 9) La CPI dépend de l'ONU.
- 10) Suite à la résolution 1970 (2011) adoptée à l'unanimité, le CSNU a décidé de déférer la situation en Libye au Procureur de la CPI afin qu'il enquête sur les crimes commis.

Texte 1

Le 27 juin 2011, la Chambre Préliminaire I de la Cour pénale internationale (CPI) a délivré des mandats d'arrêt pour le **Guide** libyen Mouammar Mohammed Abu Minyar Kadhafi, son fils Saif Al-Islam Kadhafi, porte-parole du gouvernement libyen et Abdullah Al-Sanusi, chef des services de renseignement libyens, pour des crimes contre l'humanité **prétendument** commis en Libye depuis le 15 février 2011. La CPI est la première cour internationale permanente chargée de poursuivre les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

Le Procureur de la CPI avait demandé des mandats d'arrêts à l'encontre de Mouammar Al-Kadhafi, Saif Al-Islam Kadhafi et Abdullah Al-Sanusi le 16 mai 2011. Les juges de la Chambre Préliminaire I de la CPI ont à présent décidé qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que les trois suspects ont commis des crimes contre l'humanité, et que les mandats d'arrêt sont nécessaires pour s'assurer de leur comparution devant la CPI, pour empêcher toute interférence dans l'enquête en cours, et pour empêcher que d'autres crimes soient commis.

La responsabilité pour la mise en œuvre des mandats d'arrêt appartient aux autorités nationales libyennes. La Libye est dans l'obligation de coopérer pleinement avec la CPI et le Procureur, selon les termes de la résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU). **Toutefois**, la coopération avec le Conseil National de Transition libyen et avec d'autres États pourrait être nécessaire pour arrêter les trois suspects.

D'autres cas pourront être ouverts concernant d'autres crimes présumés, dans le cadre de l'enquête en cours menée par le Procureur sur les **hostilités** en Libye. Le Procureur présentera un nouveau rapport au Conseil de sécurité des Nations Unies dans six mois sur les progrès de l'enquête.

« La décision d'aujourd'hui représente une nouvelle étape dans les efforts de la communauté internationale pour **assurer** la paix en répondant aux crimes les plus graves par l'application du droit international » a déclaré William Pace, Coordinateur de la Coalition. « Les suspects bénéficieront d'une bien meilleure garantie d'un procès équitable devant la CPI que s'ils étaient jugés en Libye en tant que membres du gouvernement », a poursuivi M. Pace « Il est important de noter que la décision des juges de la CPI reflète également un aspect crucial de l'indépendance de la Cour, puisque les juges auraient pu rejeter la demande du Procureur et le renvoi du Conseil de sécurité des Nations Unies. Comme la CPI n'est pas dotée de forces de police, l'exécution de ces mandats d'arrêt est **confiée** à présent à la responsabilité des gouvernements et du Conseil de sécurité ».

La Libye est la sixième situation faisant l'objet d'une enquête de la CPI. Le 3 mars 2011, le Procureur de la CPI a décidé d'ouvrir une enquête formelle sur les violences en Libye suite à la résolution 1970 (2011) du CSNU déférant la situation au Procureur de la CPI. Dans sa résolution 1970 (2011) adoptée à l'unanimité, le CSNU a estimé que les attaques généralisées et systématiques qui se déroulent actuellement en Libye contre la population civile peuvent constituer des crimes contre l'humanité et a décidé de **déferer** la situation en Libye au Procureur de la CPI afin qu'il enquête sur les crimes commis à partir du 15 février 2011. Le Procureur peut uniquement **enquêter** sur une situation dans un État non partie, tel que la Libye, si le Conseil de sécurité a déferé la situation au Procureur **conformément** à l'article 1 (b) du Statut de Rome ou si l'État partie en question a déposé auprès du Greffe de la CPI une déclaration d'acceptation de la compétence de la Cour sur son territoire conformément à l'article 12(3) du Statut. Cependant, le déferrement par le Conseil ne **déclenche** pas automatiquement une enquête de la CPI du fait que la Cour fonctionne indépendamment de l'ONU. Il appartient au Procureur d'apprécier, **par le biais** d'un examen préliminaire des données disponibles, s'il existe un motif raisonnable de procéder à une enquête. La décision d'ouvrir une enquête sur la situation en Libye a été prise le 3 mars 2011.

Première partie B, compréhension de texte: SYNONYMES.

Faites correspondre les 10 mots de la colonne de gauche (mis en évidence dans le texte 1) aux synonymes de la colonne de droite. Inscrivez les lettres dans la bonne case. Le premier est donné en exemple :

0	d
1	

Mots dans le texte	Synonymes
0) guide	a) soumettre
1) prétendument	b) rechercher des preuves
2) Toutefois	c) garantir
3) hostilités	d) chef
4) assurer	e) selon
5) confiée	f) soi-disant
6) déferer	g) conflit
7) enquêter	h) entraîne
8) conformément	i) remise aux soins
9) déclenche	j) suite à
10) par le biais	k) cependant
	l) patron
	m) à travers

Deuxième partie : Usage de la langue et compréhension

Un questionnaire à choix multiple portant sur le texte 2 vous est proposé ci-dessous. La première partie (questions 1 à 10) concerne l'usage de la langue, la deuxième partie (questions 11 à 23) teste votre compréhension. Cochez d'une croix la case de la grille qui correspond à la bonne réponse, ainsi:

	a	b	c	d
0			X	
1				

Texte 2 :

Le 27 juin 2011, les juges de la CPI ont émis des mandats d'arrêt à l'encontre de Kadhafi, le dirigeant libyen, de son fils Saïf al-Islam, et du chef des services de renseignement libyens, Abdullah al-Sanousi. Ils sont accusés de crimes contre l'humanité pour leur rôle dans les attaques perpétrées contre des civils, dont

des manifestants pacifiques, à Tripoli, Benghazi, Misrata et d'autres villes et localités libyennes.

La délivrance de ces mandats d'arrêt constitue un important pas en avant, offrant aux victimes des crimes graves commis en Libye la possibilité d'obtenir réparation. D'aucuns s'inquiètent à l'idée qu'un mandat d'arrêt à l'encontre de Kadhafi pourrait faire obstacle à une solution au conflit qui touche ce pays et dissuader dès lors le dirigeant libyen de renoncer au pouvoir, mais selon Human Rights Watch, il est peu probable que l'enquête de la CPI ait un lien quelconque avec le refus de Kadhafi de se retirer.

« *Avant même que la procédure de la CPI ne soit lancée, Mouammar Kadhafi avait déjà fait clairement comprendre qu'il opterait pour le jusqu'au-boutisme, et le serment de son fils en février, jurant de 'vivre et mourir en Libye', se passe de tout commentaire* », a fait remarquer Richard Dicker, directeur du programme de Justice internationale de Human Rights Watch. « *Il est difficile d'imaginer qu'un dictateur qui s'est accroché au pouvoir pendant plus de 40 ans serait saisi d'effroi face à ce mandat d'arrêt.* »

Human Rights Watch a recueilli des informations sur l'arrestation arbitraire et la disparition de dizaines de personnes, ainsi que sur des incidents au cours desquels les forces gouvernementales ont ouvert le feu sur des manifestants pacifiques après l'amorce du mouvement de contestation antigouvernemental dans l'est de la Libye le 15 février dernier.

Dans la foulée des mandats d'arrêt délivrés par la cour, il est certes important de mener des initiatives visant à mettre un terme au conflit qui ravage la Libye, mais la justice ne devrait pas être sacrifiée au profit d'autres objectifs, a souligné Human Rights Watch. Les recherches effectuées par Human Rights Watch dans des pays tels que la Sierra Leone et l'Angola démontrent que la non-traduction en justice des auteurs des crimes internationaux les plus graves peut contribuer à la perpétration de futures exactions.

L'expérience d'autres conflits est là pour illustrer que la délivrance de mandats d'arrêt à l'encontre de hauts responsables peut en réalité renforcer les efforts de paix en stigmatisant ceux qui se dressent sur le chemin menant à la résolution d'un conflit. Ainsi, l'inculpation de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie passe pour avoir permis de les tenir à l'écart des pourparlers de paix de Dayton, qui ont débouché sur la fin de la guerre en Bosnie. « *En tant qu'action judiciaire, le travail de la cour se différencie des initiatives militaires et diplomatiques en cours en Libye et ce serait une erreur de les associer* », a expliqué Richard Dicker. « *Pour être crédible, la justice doit suivre son cours indépendamment.* »

Le 16 mai dernier, le procureur de la CPI avait déposé une requête auprès des juges de la cour aux fins de délivrance de mandats d'arrêt visant les trois suspects libyens. Bien que ne figurant pas parmi les États parties au Statut de Rome instituant la cour, la Libye relève de la compétence de la CPI saisie par la résolution 1970 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Parce que la CPI ne dispose pas de ses propres forces de police, elle dépend des autorités nationales pour procéder en son nom aux arrestations. Aux termes de la résolution 1970, les autorités libyennes sont tenues de coopérer pleinement avec la cour. Au mois d'avril, le Conseil National de Transition a promis de coopérer avec la CPI dans une lettre adressée au Bureau du Procureur.

Tout suspect qui est arrêté ou se livre à la cour a la possibilité de contester les charges ainsi que les éléments de preuve au cours d'une audience de « *confirmation des charges* ». À ce stade, les juges de la CPI doivent déterminer s'il existe des preuves suffisantes donnant des « *motifs substantiels de croire* » que la personne a commis chacun des crimes qui lui sont imputés. S'ils établissent que ces preuves suffisent, la procédure peut alors passer à la phase du procès.

Human Rights Watch a recueilli des informations relatives à des violations graves et systématiques des lois de la guerre perpétrées par les forces gouvernementales libyennes lors du conflit armé actuel, notamment des attaques aveugles et répétées menées dans des quartiers résidentiels de Misrata et dans des villes situées dans les montagnes de Nafusa, dans l'ouest du pays. Human Rights Watch a également mené des recherches sur les violations des droits humains commises par les forces rebelles.

Le 1er juin, une Commission d'enquête internationale sur la Libye établie par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a publié son rapport, concluant que tant le gouvernement que les forces rebelles avaient perpétré des actes constitutifs de crimes de guerre. La commission a enquêté à propos d'informations selon lesquelles les forces de l'OTAN étaient impliquées dans des attaques menées sans discrimination contre des civils, mais elle a conclu qu'elle n'avait relevé aucun élément de preuve donnant à penser que les forces de l'OTAN avaient intentionnellement visé les zones civiles ou s'étaient livrées à des attaques aveugles contre les civils.

Usage de la langue:

0) Le 27 juin 2011, des mandats d'arrêt à l'encontre de Kadhafi par les juges de la CPI.

a) ont émis b) ont été émis c) ont émises d) ont été émises

1) s'inquiètent à l'idée qu'un mandat d'arrêt à l'encontre de Kadhafi pourrait faire obstacle à une solution au conflit.

a) Certains b) Personne c) La plupart d) Les uns et les autres

2) Mouammar Kadhafi a déjà fait clairement comprendre qu'il pour le jusqu'au-boutisme.

a) opterais b) optera c) opter d) opteraient

3) Les recherches..... aux enquêteurs par Human Rights Watch démontrent que la non-traduction en justice des auteurs des crimes internationaux les plus graves peut contribuer à la perpétration de futures exactions.

a) remise b) remis c) remetes d) remises

4) La délivrance de mandats d'arrêt parle le CPI peut renforcer les efforts de paix.

a) qui b) dont c) que d) quoi

5) Les mandats d'arrêt pour Radovan Karadzic et de Ratko Mladic ont empêché de participer aux pourparlers de paix de Dayton.

a) leur b) le c) l' d) les

6) Le 16 mai dernier, une requête le procureur de la CPI.

a) avait été déposée b) avait été déposer c) avait été déposé d) avait été déposée

7) La police dépend des autorités nationales procéder aux arrestations.

a) comment b) comme c) afin de d) sans

8) Les juges de la CPI doivent déterminer s'il existe des preuves suffisantes donnant des « motifs substantiels de croire » que la personne a commis chacune des exactions qui lui sont

a) imputées b) imputés c) imputée d) imputé

9) Human Rights Watch des informations.

a) requerre b) recueil c) recueille d) receille

10) Une Commission d'enquête internationale sur la Libye établie par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a publié son rapport et conclue que les forces rebelles sont coupables de crimes de guerre.

a) également b) autant c) pareillement d) elles aussi

Compréhension : Trouvez l'élément synonyme à la partie du texte en caractère gras

11) Les suspects sont accusés de crimes contre l'humanité pour leur rôle dans les attaques perpétrées contre des civils, **dont des manifestants pacifiques**, à Tripoli, Benghazi, Misrata et d'autres villes et localités libyennes.

a) parmi lesquels il y avait des manifestants pacifiques b) qui étaient tous pacifistes
c) qui semblaient être des travailleurs en grève d) qui n'étaient pas pacifiques

12) « Avant même que la procédure de la CPI ne soit lancée, Mouammar Kadhafi avait déjà fait clairement comprendre qu'il **opterait pour le jusqu'au-boutisme** ».

a) pour la mise en retraite b) le tout pour le tout

c) qu'il lutterait jusqu'à la fin d) qu'il choisirait l'extradition

13) Human Rights Watch a recueilli des informations sur l'**arrestation arbitraire** et la disparition de dizaines de personnes.

a) des détentions sans fondements b) la mise en examen des arbitres
c) l'incarcération au cas par cas d) la détention sans préavis

14) **Dans la foulée** des mandats d'arrêt délivrés par la cour, il est certes important de mener des initiatives visant à mettre un terme au conflit qui ravage la Libye.

a) Dans le prolongement des mandats b) Parmi les nombreux mandats d'arrêt
c) Dans l'afflux des mandats d) Parmi la multitude des mandats

15) Les recherches effectuées par Human Rights Watch dans des pays tels que la Sierra Leone et l'Angola démontrent que la non-traduction en justice des auteurs des crimes internationaux les plus graves peut contribuer à la **perpétration** de futures exactions.

a) la continuation des délits b) l'irrésolution de crimes
c) l'accomplissement de délits d) la pérennité des crimes

16) L'expérience d'autres conflits est là pour illustrer que la délivrance de mandats d'arrêt à l'encontre de hauts responsables peut en réalité renforcer les efforts de paix **en stigmatisant** ceux qui se dressent sur le chemin menant à la résolution d'un conflit.

a) en louant b) en blâmant c) en donnant une image nette à d) en exaltant

17) Aux termes de la résolution 1970, les autorités libyennes **sont tenues de** coopérer avec la Cour.

a) doivent abandonner la coopération b) sont obligées de c) sont dispensées de d) sont menacées de

18) Human Rights Watch a recueilli des informations relatives à des violations graves et systématiques des lois de la guerre, **notamment** des attaques aveugles menées dans des quartiers résidentiels.

a) de façon notoire b) cependant c) manifestement d) en particulier

19) Les forces de l'**OTAN** étaient impliquées dans des attaques contre des civils.

a) Organisation du Traité de l'Atlantique Nord b) Organisation Territoriale Armée des Nations
c) Organe pour la Tutelle Armée des Nations d) Organisation des Territoires Arabes du Nord

20) Les forces de l'OTAN **avaient intentionnellement visé les** zones civiles.

a) ont attaqué volontairement des b) ont détruit des c) pourraient avoir éliminé des
d) pourraient avoir eu pour objectif des

21) **Human Rights Watch** est :

a) une cour internationale b) une ONG qui s'occupe de défense nationale
c) une ONG qui s'occupe de la défense des droits de l'homme
d) une agence du gouvernement des États-Unis

22) **La CPI est une cour pénale internationale** :

a) dépendante de l'ONU b) indépendante de l'ONU c) dépendante de l'UE d) indépendante de la Libye

23) Tout suspect qui est arrêté ou **se livre à la cour** a la possibilité de contester les charges ainsi que les éléments de preuve au cours d'une audience de « *confirmation des charges* ».

a) confesse ses crimes à la cour b) se met entre les mains de la justice
c) déclare son innocence à la cour d) fait intervenir ses avocats

Troisième partie : traduction

Lisez le texte en italien ci-dessous, en faisant particulièrement attention aux passages mis en évidence et numérotés de 1) à 7). Pour chacun d'entre eux choisissez la bonne traduction en français parmi les quatre solutions a), b), c), d) proposées. Ecrivez vos réponses dans la grille qui suit.

Nuovi fondi per l'istruzione, la gioventù e la creatività promuoveranno l'occupazione, afferma la Commissione

Nell'ambito della sua strategia volta ad incoraggiare l'occupazione la Commissione europea **1) si prefigge di quasi raddoppiare** il numero di giovani, insegnanti e ricercatori, **2) che ricevono borse di studio UE** per studiare e seguire una formazione all'estero portando il loro numero attuale di 400 000 beneficiari all'anno a quasi 800 000 in futuro. Questo è uno degli obiettivi chiave all'origine dell'aumento dell'investimento UE per *l'istruzione, la gioventù e la creatività* proposto dalla Commissione nel suo progetto di bilancio per il 2014-2020 **3) come ha segnalato** oggi il Commissario europeo responsabile per l'istruzione, la cultura, il multilinguismo e la gioventù, durante una conferenza stampa. Migliorare l'istruzione e la formazione e aiutare le persone ad acquisire le giuste qualifiche è essenziale **4) per rispondere alle esigenze future** del mercato del lavoro e combattere la povertà. Anche un più forte investimento nelle industrie creative contribuirà ad aumentare le opportunità occupazionali in un settore che rappresenta **5) il 4,5% del PIL** e il 3,8% dell'occupazione in Europa.

Il Commissario, esprimendosi in occasione della pubblicazione di una nuova relazione sulla politica di alfabetizzazione, "Insegnare a leggere in Europa", ha commentato: "*Questo bilancio reca con sé ottime prospettive per le persone e le organizzazioni attive nel campo dell'istruzione, della creatività e dell'innovazione. Investire in questi ambiti rappresenta la cosa migliore* **6) che si possa fare per l'economia e l'occupazione dell'Europa di domani. Vogliamo incoraggiare un maggior numero di persone ad avvalersi dell'opportunità di studiare, lavorare o fare volontariato all'estero poiché questa esperienza è preziosa per sviluppare competenze e migliorare le prospettive di lavoro. 7) Porremo l'accento su misure che recano valore aggiunto e contribuiscono agli obiettivi della strategia Europa 2020 per una crescita intelligente, sostenibile e inclusiva."**

- 1) a) on prévoit de presque doubler b) on fixe de quasi doubler
c) on se propose de dédoubler d) on suppose de doubler en partie
- 2) a) qui reçoit des bourses d'étude UE b) que reçoivent des bourses d'étude UE
c) qui reçoivent de bourses d'études UE d) qui reçoivent des bourses d'étude UE
- 3) a) comment l'a signalé b) comme lui a signalé c) comment l'ont signalé d) comme l'a signalé
- 4) a) pour répondre à l'avenir des exigences b) pour répondre aux futures exigences
c) pour répondre aux prochaines d) pour répondre aux exigences passées
- 5) a) le 4,5% du PIL b) 4,5% du PIL c) les 4,5% du PIL d) 4,5% de le PIL
- 6) a) que l'on peuve faire b) que l'on peut faire c) que l'on puisse faire d) que l'on peux faire
- 7) a) Nous accorderons la priorité aux mesures b) Nous accentuerons notre attention sur des mesures
c) Nous porterons l'accent sur des mesures d) Nous mettrons un chapeau sur les mesures

Quatrième partie : usage de la langue

Dans le texte ci-dessous, il y a 11 espaces vides (0-10). Choisissez l'UNE des solutions de a) à l) proposées pour remplir chaque blanc, et cochez vos réponses dans la grille correspondante (la première solution est donnée comme exemple) :

0	J
1	

Chaque solution ne peut être utilisée qu'une seule fois. Attention: il y a un intrus dans la liste des mots.

Programme emblématique d'éducation et de formation de l'Union européenne, Erasmus permet chaque année à 200 000 étudiants d'étudier **...(0)...** de travailler à l'étranger, tout en soutenant également des actions de coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe. Il s'adresse non seulement aux étudiants **...(1)...** aussi aux professeurs et employés d'entreprise **...(2)...** souhaitent enseigner à l'étranger, ainsi qu'au personnel universitaire qui veut bénéficier d'une formation à l'étranger.

Le programme a reçu le nom de l'humaniste et théologien Desiderius Erasmus de Rotterdam (1465-1536) **...(3)...** ses voyages d'affaires et d'étude ont emmené dans les grands centres d'apprentissage de cette époque, notamment Paris, Louvain et Cambridge. **...(4)...** cet homme, le programme Erasmus accorde une grande importance à la mobilité et au développement des perspectives de carrière par l'apprentissage. En léguant sa fortune à l'université de Bâle, il est devenu un pionnier des bourses de mobilité qui portent **...(5)...** son nom.

Si tant est qu'il y en ait **...(6)...** eu, peu nombreux sont les programmes lancés par l'UE qui ont **...(7)...** une telle portée à l'échelle européenne. Environ 90 % des universités européennes prennent part au programme Erasmus et 2 millions d'étudiants **...(8)...** ont participé **...(9)...** son lancement en 1987. Son budget annuel dépasse les 440 millions d'euros et s'il bénéficie de la participation de 4.000 établissements d'enseignement supérieur dans 31 pays, ils sont **...(10)...** plus nombreux à attendre de les rejoindre.

a) à l'instar de	b) mais	c) jamais	d) qui	e) y	f) eu
g) étant	h) désormais	i) depuis	j) et	k) que	l) encore